



FEDERATION de VOLLEY BALL de WALLONIE-BRUXELLES

Rue de Namur, 84 * BE-5000 BEEZ
Cellule Informatique et communication

cel.com.infor@fvwb.be cel.ci.bernard@fvwb.be cel.ci.eric@fvwb.be

Avant un transfert ou nouvelle affiliation bien vérifier que vous avez sélectionné sur le portail la saison 2019/2020. La saison sera ouverte dans les derniers jours d'avril.

LES TRANSFERTS 1° PERIODE

Plusieurs façons de faire avec le portail > Les transferts :

1- Soit, complétez le document de transfert papier qui se trouve dans les documents du site de la FVWB .

Dans ce cas, Vous devrez introduire manuellement les coordonnées de l'affilié sur le portail et y joindre électroniquement:

-1 la demande de transfert remplie et signée

-2 une photo format carte d'identité si aucune photo récente n'est visible sur le portail.

Le transfert ne sera effectif qu'après vérification des documents complets et activation par la FVWB.

2- Soit, vous transférez le joueur au moyen de sa carte d'identité > pas besoin de compléter le document, tout se fera de suite et sera validé automatiquement.

3- Pour les moins de 18 ans, le document papier doit être joint sur le portail avec la signature d'un parent même si carte d'identité. La photo est obligatoire à joindre pour un transfert sans carte d'identité

LES AFFILIATIONS

Plusieurs façons de faire avec le portail > Affiliations :

1- Soit, complétez le document d'affiliation papier que vous pouvez demander au secrétariat de votre province ou au secrétariat FVWB .

Dans ce cas, Vous devrez introduire manuellement les coordonnées de l'affilié sur le portail et y joindre électroniquement:

-1 la demande d'affiliation remplie et signée

-2 une photo format carte d'identité

L'affiliation ne sera effective qu' après vérification des documents complets et activation par la FVWB.

2- Soit, vous affiliez le joueur au moyen de sa carte d'identité > pas besoin de compléter le document, tout se fera de suite et sera validé automatiquement.

3- Pour les moins de 18 ans, le document papier doit être joint sur le portail avec la signature d'un parent même si carte d'identité. La photo est obligatoire à joindre pour une affiliation sans carte d'identité